

LUMIERES D'HIVER, DEUXIEME EDITION

A Herstal, les (tout-)petits ont leur festival artistique, les 4, 5 et 6 janvier



Trois jours de spectacles et animations à prix très doux pour les enfants, dès 2 ans pour certains, c'est ce que vous propose le festival "Lumières d'hiver", qui vivra sa deuxième édition les 4, 5 et 6 janvier prochains à l'initiative du Centre culturel de Herstal et en partenariat avec la Ville, son Plan de cohésion sociale et son réseau de

bibliothèques. Le comité des pensionnés et le comité de participation de la Préalles, La Fée à lunettes et le comité consultatif des locataires et propriétaires de la Préalles sont également partenaires.

Au programme du vendredi, le "Jardin secret" de Samy le magicien et le théâtre d'ombre "En chemin" au Centre culturel. Le samedi, animation musicale à la bibliothèque René Henoumont avec "Zim, bam, boum... En avant la musique !" puis spectacle "Une étrange petite ville" au Centre culturel. Le dimanche, atelier papier mâché parents-enfants au Centre culturel, conte et coloriage à la bibliothèque des Monts puis spectacle musical "La leçon de danse" à la Maison intergénérationnelle de La Préalles.

Le programme complet et détaillé



se trouve sur le site du Centre culturel <https://ccherstal.be> et sur celui de la ville : www.herstal.be. Pour toute information complémentaire et pour les réservations, contactez le Centre culturel via info@ccherstal.be ou 04 264 48 15.

Bon festival les canailles, bon festival les parents !

Herstal Infos va prendre quelques semaines de congé. Le numéro 87 paraîtra à la mi-janvier.

LE PRIX DE L'URBANISME 2018 POUR LA SRL HERSTAL

La Ville de Herstal a récemment remis son "Prix de l'urbanisme 2018" à la Société Régionale du Logement de Herstal (SRL Herstal) pour son bâtiment à l'angle des rues Jean Lamoureux et Elisa Dumonceau. L'immeuble, conçu par les architectes SM Altiplan° architects et bureau d'architecture Greisch srl, comporte 20 appartements et 3 espaces commerciaux.

Notre Prix de l'urbanisme est remis tous les deux ans par un jury présidé

par l'Echevin des Travaux publics, Habitat et Mobilité et composé de fonctionnaires communaux, de membres de la CCATM, de conseillers communaux et d'un représentant du Service Public de Wallonie.

Il vise à récompenser des réalisations architecturales qui présentent des qualités particulières, tant esthétiques que techniques et qui s'intègrent harmonieusement

dans leur environnement bâti et non bâti.



FERMETURES DE FIN D'ANNEE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, votre administration communale sera complètement fermée les 25 et 26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Veillez noter également que, comme à chaque fois pendant les vacances scolaires, il n'y aura pas de permanence au service Population-Etat civil-Etrangers les samedis 29 décembre et 5 janvier. La crèche communale sera fermée du 24 décembre au 4 janvier inclus. La piscine communale et le musée de la Ville seront fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier. Les halls omnisports seront fermés le

25 décembre et le 1^{er} janvier et l'après-midi des 24 et 31 décembre.

Enfin, les bibliothèques Henoumont et de Vottem sont fermées du 22 décembre au 02 janvier inclus, celles des Monts, de Milmort et Wauters du 22 décembre au 07 janvier inclus. Merci de prendre vos dispositions.



SENIOR FOCUS : LA BOITE QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE !



C'est une simple boîte à tartines, jaune, garnie d'un autocollant "Senior focus", à placer dans son frigo. Mais elle peut sauver des

vies. Car, à l'intérieur de la boîte, il y a un petit questionnaire pré-rempli par son propriétaire, avec les informations les plus utiles en cas d'urgence médicale : groupe sanguin, médicaments et traitements en cours, allergies, antécédents médicaux, nom du médecin traitant, personnes à prévenir. En cas d'intervention urgente au domicile de la personne, les services de secours disposent ainsi d'informations primordiales pour agir avec efficacité.

Ces boîtes Senior focus, le Conseil consultatif communal des aînés (CCCA), en collaboration avec la Ville de Herstal, les met gratuitement à disposition des

Herstaliens âgés de 70 ans et plus. Un courrier a été envoyé à toutes les personnes concernées pour leur proposer de retirer leur kit Senior Focus, composé du questionnaire à remplir, de la boîte dans laquelle le placer, et de l'autocollant à apposer sur son frigo pour signaler l'existence de la boîte. Les kits sont disponibles au service Séniors de la Ville, centre administratif La Ruche, place Jean Jaurès 45 ou dans les commissariats de police de Herstal et Vottem.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Séniors : 04 256 82 70.

EUROPEENS NON-BELGES : INSCRIVEZ-VOUS POUR LES ELECTIONS !

Le dimanche 26 mai prochain se déroulera un important scrutin électoral destiné à renouveler les parlements fédéral, régional et européen. Contrairement au scrutin communal, seuls les citoyens belges peuvent voter pour les élections fédérale et régionale. Par contre, ceux qui ne sont pas de nationalité belge mais sont res-

sortissants de l'Union européenne peuvent voter pour les élections européennes. Pour ce faire, ils doivent cependant absolument s'inscrire sur les listes électorales avant le 28 février.

Pour s'inscrire, il faut remplir un formulaire que vous pouvez obtenir à l'administration communale (place Jean Jaurès 45) ou sur

notre site internet www.herstal.be (onglet "Ma ville" puis "élections 2019"). Le formulaire rempli doit ensuite être déposé à l'administration ou envoyé par la poste (mais il faut alors joindre une copie de la carte d'identité).

Plus d'infos auprès de notre service Population : 04 256 80 85.